

REPUBLIQUE DU SENEGAL
UN PEUPLE - UN BUT - UNE FOI

Ministère de l'Enseignement Technique, de la Formation Professionnelle,
de l'Alphabétisation et des Langues Nationales
(METFPALN)

Direction de la Promotion des Langues Nationales
(DPLN)



Plan Décennal de l'Education et de la Formation (PDEF)

**SCHEMA DIRECTEUR
DE LA MISE A L'ESSAI
DE L'INTRODUCTION DES LANGUES NATIONALES
A L'ECOLE ELEMENTAIRE**

Août 2002

SOMMAIRE

I. LES LANGUES NATIONALES A L'ECOLE : PROBLEMATIQUE ET ENJEUX

- 1.1 Les grandes orientations
- 1.2 Langues nationales et développement

II. ETAT DES LIEUX

- 2.1 Expériences d'introduction des langues nationales à l'école
 - 2.1.1 Quelques expériences sous-régionales
 - 2.1.2 Expériences sénégalaises
 - 2.1.3 Axes Prospectifs
- 2.2 Etat de la recherche sur les langues nationales
 - 2.2.1 Résultats
 - 2.2.2 Axes prospectifs

III. OBJECTIFS ET RESULTATS ATTENDUS

- 3.1 Objectifs
- 3.2 Résultats attendus

IV. APPROCHE

- 4.1 Fonctions et statut des langues
- 4.2 Profils
- 4.3 Référentiel de compétences de la 1^{ère} étape
- 4.4 Schéma d'implantation
 - 4.4.1 Mise à l'essai
 - 4.4.2 Extension progressive
 - 4.4.3 Généralisation
- 4.5 Eléments prospectifs

V. COMPOSANTES

- 5.1 Communication et mobilisation sociale
- 5.2 Formation des acteurs
- 5.3 Matériel didactique
- 5.4 Etudes, recherches et recherche-action
- 5.5 Suivi / évaluation / Ajustement

VI. ACCOMPAGNEMENT SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

- 6.1 Objectifs
- 6.2 Domaines ciblés
- 6.3 Dispositif
 - 6.3.1 Cadre d'intervention et acteurs
 - 6.3.2 Stratégies

VII. DISPOSITIF DE PILOTAGE

Annexes :

- 1. Compétences de la 1^{ère} étape
- 2. Répartition des sites pour l'an I
- 3. Programme tampon de communication et de mobilisation sociale
- 4. Formation des acteurs
- 5. Manuels
- 6. Suivi, évaluation et ajustement
- 7. Plan d'action
- 8. Dispositif de pilotage
- 9. Budget

LISTE DES ABREVIATIONS

APE :	Association des Parents d'Elèves
ASC :	Association Sportive et Culturelle
CDCS :	Comité Départemental de Coordination et de Suivi
CESAG :	Centre Africain d'Etudes Supérieures en Gestion
CET :	Centre d'Exécution Technique
CG:	Comité de Gestion
CLAD :	Centre Linguistique Appliquée de Dakar
CLEF:	Comités Locaux d'Education et de Formation
CNRE :	Centre National de Ressources en matière d'Education
CNT :	Classes Non Télévisuelles
CONFEMEN :	Conférence des Ministres de l'Education
CONSEF :	Conseil Supérieur d'Education et de Formation
CPSS:	Cellule de Planification et de Suivi Stratégique
CRCS :	Comité Régional de Coordination et de Suivi
CT :	Classes Télévisuelles
DAEB :	Direction de l'Alphabétisation et de l'Education de Base
DAGE:	Direction de l'Administration Générale et de l'Equipeement
DEE :	Direction de l'Enseignement Elémentaire
DPLN :	Direction de la Promotion des Langues Nationales
DPRE :	Direction de la Planification et de la Réforme de l'Education
ECB :	Ecoles Communautaires de Base
EFI :	Ecole de Formation des Instituteurs
EGEF :	Etats Généraux de l'Education et de la Formation
ETL :	Equipe Technique Locale
GPF:	Groupement de Promotion Féminine
IA :	Inspection d'Académie
IDEN:	Inspection Départementale de l'Education Nationale
IFAN:	Institut Fondamental d'Afrique Noire
INEADE :	Institut National d'Etude et d'Action pour le Développement de l'Education
LHP :	Livrets Horaires Programmes
LN :	Langues Nationales
METFPALN :	Ministère de l'Enseignement Technique, de la Formation Professionnelle, de l'Alphabétisation et des Langues Nationales
MPE :	Ministère de la Petite Enfance
NTIC:	Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication
PA:	Plan d'Action
POBA :	Plan d'Opération du Budget Annuel
PRF :	Pôle Régional de Formation
SAGE:	Service de l'Administration Générale et de l'Equipeement
SEA:	Suivi, Evaluation et Ajustement
SNA:	Semaine Nationale de l'Alphabétisation
TDR:	Termes de référence
UCAD :	Université Cheikh Anta Diop
UCG :	Union des Comités de Gestion
UESLAN :	Union des Ecrivains Sénégalais en Langues Nationales
UNAL :	Union Nationale des Associations de Langues
UNESCO :	Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture

INTRODUCTION

La question de l'introduction des langues nationales à l'école n'est pas nouvelle au Sénégal. Un large consensus lié à un contexte régional et international favorable mais aussi à l'exigence d'un développement durable, s'est construit autour de cette question.

Un certain nombre d'étapes ont été franchies depuis la mise sur pied en 1997 d'une commission langues nationales dans le cadre de l'élaboration du curriculum de l'éducation de base pour prendre en charge la question de leur introduction dans le cursus scolaire. Ainsi, malgré les difficultés liées à la mise à disposition des ressources nécessaires au montage institutionnel de l'innovation, l'équipe de la DPLN a réalisé un certain nombre d'activités préparatoires :

- Des études sur les expériences nationales et sous-régionales en matière d'enseignement bilingue dans le formel et dans le non formel pour en tirer les enseignements ;
- Un état des lieux de la recherche en et sur les langues nationales afin de cerner les différents groupes de langues et de fonder sur des arguments pertinents la planification de leur introduction ;
- Des ateliers sur les orientations et le montage d'un schéma directeur de l'introduction des langues nationales à l'école ;
- Une enquête sociolinguistique nationale pour instrumenter le choix des sites d'implantation des classes à ouvrir.

Le présent schéma directeur qui s'appuie sur cet ensemble d'activités préalables devrait de ce fait constituer un outil d'orientation stratégique pour une introduction progressive des langues nationales dans le système éducatif national.

I. LES LANGUES NATIONALES A L'ECOLE : PROBLEMATIQUE ET ENJEUX

1.1 Les grandes orientations

L'UNESCO a contribué à placer le débat sur l'introduction des langues nationales à l'école en Afrique à un niveau international. Dès 1947, la première réunion "d'experts chargés d'étudier les problèmes linguistiques relatifs à l'éducation de base" s'est penchée sur la question : "Doit-on, pour faire acquérir aux élèves les idées essentielles de la civilisation moderne, se servir de leur langue maternelle ou d'une langue auxiliaire ?" Entre autres réponses, il a été souligné que c'est une évidence que tout enfant d'âge scolaire devrait aller à l'école et que le meilleur véhicule de l'enseignement est la langue maternelle de

l'élève. Par la suite, le réseau LINGAPAX de l'UNESCO a posé comme une nécessité l'enseignement des langues nationales à l'école pour améliorer les performances des élèves et promouvoir la solidarité entre les communautés parce que l'introduction des langues africaines dans l'enseignement fondamental favorise l'émergence du multilinguisme, source d'équilibre et d'ouverture aux autres cultures.

Dans les années 90, la Banque Mondiale, après avoir longtemps ignoré la question des langues nationales, en a fait un des facteurs-clés du développement des systèmes éducatifs africains : l'adaptation des enseignements aux problèmes de développement économique et social de l'Afrique passe par la revalorisation et l'introduction des langues nationales à l'école.

Le même renversement est observé du côté de la Francophonie pour qui les langues nationales ne constituent plus désormais un obstacle à l'expansion du français en Afrique, mais plutôt « des langues partenaires » face à l'hégémonie de l'anglais.

Enfin la CONFEMEN se positionne de plus en plus comme un défenseur de l'octroi d'une plus grande place aux langues nationales à l'école. C'est une des conditions d'amélioration de la qualité des apprentissages. Analysant la question linguistique et l'enjeu culturel impliqué, elle retient :

L'éducation de base doit faire en sorte que l'individu acquière et maintienne vivante sa langue et sa culture et reconnaisse en elles des éléments-clés de son appartenance à une société productive et démocratique.

La langue maternelle, constitue un instrument de communication personnelle et sociale de même qu'un moyen d'expression des pensées et des sentiments. Cela suppose l'utilisation efficace de cet instrument de communication et d'expression. De la même manière, l'apprentissage d'une ou plusieurs langues doit rendre l'individu apte à communiquer aussi bien oralement que par écrit dans celles-ci ”.

1.2 Langues nationales et développement

Depuis les années 90, les discours des pays africains et de leurs partenaires font du développement durable un paradigme : le développement doit désormais mettre l'accent sur des actions aux effets durables et non plus sur des entreprises dont la portée est éphémère. Les chances pour l'Afrique d'atteindre cet objectif passent par l'effectivité du droit à l'éducation, le développement des ressources humaines, l'émergence et le renforcement de la démocratie. Cela implique la nécessaire articulation entre l'école et les besoins socio-économiques et culturels des communautés bénéficiaires. C'est dire le rôle incontournable que les langues nationales doivent jouer dans toute stratégie de développement durable en

Afrique. Elles doivent permettre à l'élève de trouver sa place dans son environnement, le connaître, le comprendre, l'analyser, le respecter, l'aimer pour contribuer à son évolution vers le type de développement recherché.

Pour la CONFEMEN, "*Point n'est besoin de développer les arguments en faveur de l'utilisation des langues nationales. Le vrai débat est celui des modalités d'introduction progressive et judicieuse de celles-ci dans le système éducatif formel, qui présuppose une politique linguistique cohérente*".

De même, les psychologues s'accordent pour dire que le développement de l'enfant s'effectue plus harmonieusement lorsqu'il n'y a pas de rupture brutale entre la langue maternelle et la langue d'enseignement. Aussi, l'école devrait-elle être ce lieu où l'enfant construit sa pensée à partir de matériaux linguistiques puisés de sa langue maternelle car, comme le dit Lacouture, "*projeter dans l'enseignement primaire strictement francophone, vers six ou sept ans, un enfant qui n'a encore parlé que sa langue maternelle parmi les siens, c'est créer des ruptures et des angoisses, des retards aussi qui seront à l'origine de bon nombre de ces aliénations auxquelles concourent l'imposition culturelle, puis le déracinement...*"¹

En somme, une étape importante devrait s'amorcer, engageant notre responsabilité pour que, très prochainement, les langues nationales "*remplissent un statut pédagogique plénier et qu'elles puissent réclamer la jouissance des privilèges accordés aux langues internationales et à certaines langues de grande communication*".

¹ J. Lacouture, "Comment peut-on être antillais?" *Le monde*, 26 août 1969.

II. ETAT DES LIEUX

2.1 Expériences d'introduction des langues nationales à l'école

2.1.1 Quelques expériences sous-régionales

Aux lendemains des indépendances, la question de l'introduction des langues nationales à l'école ne s'est pas posée d'emblée comme une priorité pour la plupart des États africains. Il a fallu des années pour qu'un consensus se fasse dans l'opinion autour d'une introduction réfléchie des langues nationales à l'école et que les premières expériences voient le jour dans notre sous-région (le Mali, le Burkina Faso, la Guinée, le Niger et la Mauritanie).

Quel bilan peut-on tirer de ces expériences² ?

- a) L'introduction des langues nationales à l'école dans ces pays a obéi aux mêmes enjeux :
 - Enraciner les enfants dans leur culture et amorcer une ouverture vers le monde extérieur.
 - Créer une passerelle entre l'école et le milieu afin d'impulser un développement durable à partir d'une école réappropriée par les communautés bénéficiaires.
 - Corriger les imperfections du système formel d'éducation qui se traduisent par une massification des échecs scolaires, de forts taux d'abandon et de redoublement, des disparités énormes en matière d'accès.
- b) Toutefois, au-delà des enjeux et des contraintes spécifiques à chaque pays (politiques, économiques, culturels, etc.), ils ont développé, à l'exclusion de la Guinée dont l'expérience de rupture radicale avec le français a tourné court, des stratégies de cohabitation positive entre les langues maternelles et la langue seconde (Français, arabe).
- c) La planification de l'introduction des langues nationales à l'école est globalement la même dans ces différents pays :
 - Les langues nationales à introduire sont choisies sur la base de leur niveau de préparation scientifique, entre autres critères.

² Pour les détails de ces expériences voir *l'Etude sur les expériences sous-régionales en matière d'introduction des langues nationales à l'école élémentaire : les cas du Burkina Faso, du Mali, du Niger et de la Mauritanie - DPLN mars 2002.*

- Elles sont introduites comme médium et objet d'enseignement - apprentissage.
 - La langue seconde n'est introduite qu'en fin de la 2^e année et seulement à l'oral.
- d) La recherche-action est développée pour l'élaboration des programmes et du matériel didactique.
- e) Si l'appellation des approches pédagogiques utilisées diffère, les méthodes sont pour l'essentiel les mêmes.
- f) Les performances réalisées par les élèves des classes expérimentales sont globalement meilleures que celles observées dans les classes traditionnelles.

2.1.2 Expériences sénégalaises

L'introduction des langues nationales à l'école est à l'ordre du jour depuis 1971 et a été expérimentée d'octobre 1979 à juillet 1984 avec les classes télévisuelles (CT) et les classes non télévisuelles (CNT).³ Malgré l'arrêt brutal de l'expérimentation, la question de l'introduction des langues nationales à l'école est restée récurrente.

- La CNREF, issue des EGEF de 1981, a recommandé l'introduction des langues nationales comme seul médium d'enseignement sauf pendant la phase transitoire qui fait du français la langue d'unification nationale et, par conséquent, le médium d'enseignement pour les deux dernières années du cycle fondamental⁴.
- Les colloques de Kolda (1993) et de Saint-Louis (1995) ont repris la réflexion pour aboutir à la conclusion que l'objectif de scolarisation universelle ne pourra être atteint que par l'introduction des langues nationales dans l'éducation de base. Et des actes du colloque de Saint-Louis est née l'expérimentation des Ecoles Communautaires de Base (ECB).
- La lettre de politique sectorielle (2001), pour sa part, insiste tout particulièrement sur l'importance des langues nationales et sur la place qu'il faut leur faire dans le système éducatif.

³ Un document donnant les détails de cette 1^{ère} expérience vient d'être réalisé par la DPLN : *l'Etat des lieux des expériences d'introduction des langues nationales à l'école : les CT, les CNT, les ECB* – DPLN, février 2002.

⁴ Le cycle fondamental comprend le préscolaire, l'élémentaire et le premier cycle du secondaire.

2.1.3 Axes Prospectifs

○ Expériences sous-régionales

Des expériences dans la sous-régions, il est à retenir que la question des langues nationales à l'école est une des préoccupations majeures de nos Etats : un système éducatif performant passe par l'introduction des langues nationales dans le cursus scolaire. Aussi un développement durable n'est-il possible que s'il est accompagné par un système éducatif et de formation dont les communautés bénéficiaires se sont réappropriées.

Le problème n'est donc plus de savoir s'il faut ou non introduire les langues nationales à l'école, mais de voir comment le faire au mieux. Les modèles développés dans la sous-région permettent ainsi de mieux tracer les axes prospectifs d'une stratégie nationale d'introduction des langues nationales à l'école en vue de leur promotion et du renforcement de la qualité et de la pertinence des apprentissages. Cela suppose,

Sur le plan pédagogique :

- Des maîtres et des personnels d'encadrement et de contrôle motivés et renforcés dans leurs capacités d'intervention ;
- Un curriculum et des programmes adéquats ;
- Des manuels et des supports didactiques en nombre suffisant et dans toutes les langues à introduire ;
- Des guides pédagogiques par langue nationale dans toutes les disciplines et activités pédagogiques.

Sur le plan institutionnel :

- Des services déconcentrés et décentralisés renforcés dans leurs capacités techniques et matérielles d'intervention,
- La coordination des stratégies et des interventions des différents centres de responsabilité et de d'exécution ;
- Des programmes de recherches linguistiques et en didactique des langues nationales.

○ Expériences nationales

Des expériences nationales d'enseignement dans nos langues nationales, il ressort surtout des résultats mitigés des CT et des CNT dus essentiellement à un environnement expérimental défavorable.

Au plan du montage institutionnel :

- Des critères linguistiques et curriculaires d'éligibilité rigoureux pour le choix des langues à introduire ;
- Un cadrage sociolinguistique qui tient compte de la distribution fonctionnelle des langues nationales dans le territoire national pour le choix des sites d'implantation des classes ;
- L'élaboration d'un schéma clair d'introduction des langues nationales à l'école.

Au plan de la mise en œuvre :

- La mobilisation et l'adhésion totale des acteurs, des partenaires et des bénéficiaires à tous les niveaux du processus de mise en œuvre de l'innovation ;
- Une formation conséquente des équipes pédagogiques et des personnels d'encadrement et de contrôle en charge de la mise en œuvre de l'innovation ;
- Un dispositif de pilotage, de suivi, d'évaluation et d'ajustement décentralisé ;
- Des supports et des manuels en nombre suffisant dans toutes les langues ;
- L'accompagnement de l'innovation par la recherche-action.

Aussi au-delà des déclarations d'intention, la volonté politique affirmée doit-elle se traduire par dans une mobilisation nationale autour des enjeux de l'innovation.

2.2 Etat de la recherche en et sur les langues nationales

2.2.1 Résultats

En ce qui concerne la recherche en et sur les langues nationales, un riche gisement fort peu exploité a été accumulé depuis la période coloniale⁵.

L'exploitation des productions recueillies par la DPLN permet de classer les 25 langues parlées au Sénégal en 3 groupes selon leur niveau de préparation scientifique.

Et l'étude a tenté de dégager pour une bonne réussite de la mise à l'essai, des critères que doit remplir toute langue pour servir comme médium et objet d'enseignement-apprentissage dans le formel.

⁵ Etat des lieux de la recherche en et sur les langues nationales, DPLN AVRIL 2002.

Les critères d'éligibilité suivants ont été retenus :

- être préalablement codifiée ;
- servir de langue d'apprentissage dans le non formel ;
- faire l'objet d'une recherche suffisante sur le plan de la description linguistique (phonétique et phonologie, morphologie, dialectologie, sémantique, etc.) ;
- connaître une importante production à caractère didactique, littéraire et scientifique ;
- existence d'ouvrages de référence

Groupe	Nombre de langues	Niveau de préparation scientifique	Période d'introduction proposée
I	6	<ul style="list-style-type: none"> • Codifiées • Introduites dans tous les programmes d'alphabétisation • Production suffisante 	Dès le démarrage de la mise à l'essai : elles remplissent les critères d'éligibilité.
II	5	<ul style="list-style-type: none"> • Codifiées • Introduction partielle dans les programmes d'alphabétisation • Production insuffisante 	Après la 1 ^{ère} phase de mise à l'essai, à condition qu'elles remplissent les critères d'éligibilité confirmés par un état de la recherche.
III	14	<ul style="list-style-type: none"> • Non codifiées • Non encore introduites dans les programmes d'alphabétisation • Peu ou pas de production 	Après la phase d'extension, à condition qu'elles : <ul style="list-style-type: none"> - accèdent au code écrit ; - remplissent les critères d'éligibilité confirmés par un état de la recherche.

2.2.2 Axes prospectifs

- Amélioration des normes de transcription en révisant les décrets et les projets de décret et en développant des polices de caractères en langues nationales.
- Amélioration de la recherche en lui assurant les moyens humains et financiers, en développant un partenariat avec l'UCAD, l'ENS, le CLAD, les EFI et les PRF et en appuyant la publication des résultats de la recherche.

Pour ce faire,

- Orienter la recherche vers les domaines indispensables à la promotion des langues nationales (phonétique, phonologie, syntaxe, sémantique, terminologie, dialectologie, didactique, etc.).

- Encourager les études comparatives et la recherche appliquée, parallèlement à la recherche fondamentale.
- Outiller les langues nationales pour les adapter aux sciences et technologies modernes.
- Promotion d'un environnement lettré en favorisant l'édition en langues nationales, la réédition des ouvrages en langues nationales épuisés et en veillant aux respects des normes orthographiques dans toutes les productions en langues nationales.
- Pour ce faire, la mise en place d'un Haut Conseil des Langues Nationales et la création d'une Académie des Langues Nationales demeurent incontournables.

☞ **Actions prioritaires**

• **Programme intensif de codification des langues à usage localisé (groupe des 14)**

Langues	Activités	Echéances
- Basari - Bédik - Saafi - Baynunk	Codification	Déc. 2002
- Bajaranke - Jalonke - Lehaar	Codification	Déc. 2003
- Koñaagi - Paloor - Bayot - Pepel	Codification	Déc. 2004
- Ndut - Bamana - Ramme	Codification	Déc. 2005

• **Programme prioritaire de recherche complémentaire sur les 05 langues nouvellement codifiées**

Langues	Domaines	Echéances
Hasaniyaa	- Phonétique/phonologie - Grammaire - Vocabulaire - Ouvrages didactiques	2002-2007
Balant	- Phonétique/phonologie - Grammaire - Vocabulaire - Ouvrages didactiques	2002-2007
Mankaañ	- Phonétique/phonologie - Grammaire	2002-2007

	- Vocabulaire - Ouvrages didactiques	
Noon	- Grammaire - Vocabulaire - Ouvrages didactique	2002-2007
Manjaku	- Phonétique/phonologie - Grammaire - Vocabulaire - Ouvrages didactiques	2002-2007

• **Programme de recherche complémentaire sur les 06 langues anciennement codifiées**

Langues	Domaines	Echéances
Wolof	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Terminologie</i> • Grammaire • Ouvrages didactique 	2002-2003
Pulaar		
Seereer		
Soninke		
Mandinka		
Joola		

En somme, les productions en langues nationales sont importantes. Toutefois, le niveau de préparation n'est pas le même pour toutes les langues. La planification de l'introduction des langues nationales à l'école tient compte de cette disparité.

- Introduction dès octobre 2002 des 06 langues déjà prêtes.
- Introduction des autres langues déjà codifiées après réalisation des études complémentaires.
- Description, codification et outillage des langues restantes pour préparer leur introduction à l'école.

III. OBJECTIFS ET RESULTATS ATTENDUS

3.1 Objectifs

3.1.1 Objectifs généraux

- Assurer aux langues nationales le statut de langues d'enseignement-apprentissage pour l'accès à la culture, à la science et à la technique.
- Contribuer à l'amélioration de la qualité et de la pertinence des apprentissages à l'école élémentaire par une cohabitation harmonieuse entre langues nationales et français ou autres.

3.1.1.1 Objectifs spécifiques

- Maîtriser la didactique des langues nationales et les techniques de gestion pédagogique d'un bilinguisme positif à l'école élémentaire.
- Concevoir et produire les supports et le matériel didactiques nécessaires à l'introduction des langues nationales à l'école élémentaire.
- Construire un référentiel de compétences en langues nationales à faire acquérir à l'école élémentaire.
- Développer les capacités des langues nationales à véhiculer les contenus curriculaires des disciplines et activités pratiquées à l'école élémentaire.

3.2 Résultats attendus

- Des maîtres qui maîtrisent la didactique des langues nationales et la gestion pédagogique d'un bilinguisme positif à l'école élémentaire.
- Des supports et du matériel didactique pour l'enseignement des langues nationales à l'école élémentaire disponible.
- Un référentiel de compétences des élèves en langues nationales à l'école élémentaire disponible.
- Le répertoire terminologique, scientifique et technique de chacune des six langues enrichies et des outils de référence disponibles.

IV. APPROCHE

4.1 Fonctions et statut des langues

Plusieurs approches ont été explorées pour introduire les langues nationales à l'école élémentaire. Le Sénégal a opté pour une approche qui fait de la langue nationale un objet et un médium d'enseignement dès le CI, dans une cohabitation harmonieuse avec le français.

C'est une option pertinente qui restitue à la langue nationale toute sa dimension socioculturelle et scientifique d'outil de développement personnel et collectif.

- **Approche fonctionnelle**

Etape	Niveau	Langue nationale		Français		Arabe
		Objet	Médium	Objet	Médium	Objet
I	CI	x	x	x (1)	-	-
	CP	x	x	x (2)	x (3)	-
II	CE1	x	x (4)	x (4)	x(4)	x
	CE2	x	x	x	x	x
III	CM1	x	x	x	x	x
	CM2	x	x	x	x	x

N.B : (1)- introduction à l'oral en début février
 (2)- introduction de l'écrit au 1^e trimestre
 (3)- introduction de la mathématique
 (4)- redistribution progressive des disciplines/activités entre les deux médium d'enseignement-apprentissage selon des critères (taux horaires, disciplines/activités prises en charge) qui assurent un équilibre fonctionnel et positif entre les deux langues.

4.2 Profils

☞ *Profils d'étape et de sortie des élèves*

Ils se réfèrent aux profils de compétences définies dans le Livret Horaires Programmes (LHP) du curriculum de l'éducation de base en réécriture, au statut de la langue et au niveau d'enseignement - apprentissage considéré.

Pour ce faire, le nouveau curriculum intégrant les langues nationales dans un bilinguisme positif à l'école élémentaire sera construit de manière séquentielle par capitalisation-intégration.

☞ *Profils des maîtres*

En plus des compétences définies dans le référentiel des compétences des EFI, des compétences relatives à la connaissance de la langue nationale, à la didactique des langues nationales, à la gestion pédagogique d'un bilinguisme positif, à la construction des outils pédagogiques et à la recherche-action seront développées. Le référentiel des compétences complémentaires ainsi élaboré fera l'objet d'un plan de formation destiné aux maîtres chargés de la mise à l'essai de l'introduction des langues nationales à l'école élémentaire.

4.3 Référentiel de compétences de la 1ère étape

Les compétences d'étapes s'inspirent du Livret Horaires et Programmes en réécriture dans leurs principes, mais seront beaucoup plus ambitieuses du fait de la promotion des langues nationales en outils d'enseignement-apprentissage dans les premières années de la scolarité de l'enfant et des transferts dans

l'enseignement-apprentissage du français que la plus-value pédagogique de cette innovation devrait rendre possibles. **(Cf. Compétences de la 1^{ère} étape en annexe).**

Dans le cadre de l'étude du milieu, l'approche communautaire sera privilégiée. Aussi, les compétences de base seront-elles abordées à la 1^{ère} étape et approfondies dans une approche concentrique en 2^{ème} et 3^{ème} étapes. Les documents pédagogiques devront être disponibles en français et dans les 06 langues nationales introduites. Ce qui devra nécessiter la mise à contribution des acquis de la DPLN, de la DAEB, des ECB et du Préscolaire dans le domaine des recherches en terminologie et en production de manuels et d'outils pédagogiques en langues nationales.

Des guides pédagogiques flexibles (pouvant permettre aux maîtres de prendre des initiatives) devraient être mis en place avant le démarrage de l'expérience pour être un intrant dans la formation des maîtres.

Chaque région s'attachera, dans le cadre de la mise à l'essai, à produire avant la fin de chaque étape des recueils de textes du patrimoine culturel local dans chacune des 06 langues.

4.4 Schéma d'implantation

4.4.1 Phase 1 de la mise à l'essai (octobre 02/juin 04)

a) Actions

- Introduction à l'école élémentaire comme objet et médium d'enseignement-apprentissage des 06 premières langues nationales codifiées et enseignées dans les classes d'éducation de base non formelle.
- Répartition, par langue et par région selon le nombre des locuteurs et en fonction de l'homogénéité des cibles, des sites d'implantation à partir d'un cadrage sociolinguistique qui tient compte de la distribution fonctionnelle des langues nationales.

Ouverture dans les sites identifiés, à partir d'une enquête sociolinguistique conduite en partenariat avec les IDEN des 11 régions, des classes expérimentales. **(Cf. Annexes : Répartition des sites pour l'an I)**

- Démarrage en octobre 2002 de la phase 1 de mise à l'essai par l'ouverture 155 CI.
- Evaluation/ajustement au terme de la phase et préparation de la phase d'extension séquentielle.

b) Eléments prospectifs

- Démarrage de la campagne de sensibilisation dès le mois d'août en faisant de la 27^{ème} SNA, un moment fort de communication et de mobilisation.
- Lancement officiel de la mise à l'essai par une adresse du Chef de l'Etat à la Nation.
- Information, sensibilisation et mobilisation des IA, des IDEN, des APE, des ASC, des GPF, des associations des enseignants retraités, de langues, d'écrivains en langues nationales, etc.
- Décentralisation des actions de communication et de mobilisation.
- Mise à contribution de tous les supports de communication (radios, télévisions, journaux et NTIC) et de certains groupes pouvant jouer un rôle important dans la mise en œuvre de l'innovation, notamment l'association des communicateurs traditionnels.
- Développement d'un plaidoyer qui lève et clarifie les confusions éventuelles entre l'introduction des langues nationales à l'école et l'alphabétisation des adultes et sur le statut des langues nationales et du français dans l'innovation.
- Mise à disposition du matériel didactique et formation subséquente des acteurs en charge de l'innovation avant le démarrage de la mise à l'essai.
- Création d'une Académie des Langues nationales.
- Mise en œuvre du programme de la Fondation Karanta pour l'Appui aux Politiques d'Education non formelle, en vue de faciliter la coopération sous-régionale en matière d'introduction des langues nationales et renforcement du Centre National de Ressources Educationnelles (CNRE) pour faciliter, au plan national, la coordination de la recherche-action.

4.4.2 Phase 2 d'extension séquentielle (octobre 04/juin 08)

- **Eléments déclencheurs**
 - Evaluation et capitalisation de la phase 1 de mise à l'essai.
 - Construction du LHP de la 2^e étape et des guides pédagogiques.
 - Mise à disposition des manuels et des supports didactiques.
 - Formation complémentaire des maîtres et des directeurs expérimentateurs.

▪ Evolution des sites

Années Niveaux	Oct.02	Oct.03	Evaluation 1 ^{ère} phase juin 2004	Oct.04	Oct.05	Evaluation 2 ^{ème} phase juin 2006	Oct.06	Oct.07	Evaluation 3 ^{ème} phase juin 2008
CI	155 cl			155 cl			155 cl		
CP		155 cl			155 cl			155 cl	
CE1				155 cl			155 cl		
CE2					155 cl			155 cl	
CM1							155 cl		
CM2								155 cl	
Total	155	155		310	310		465	465	

4.4.3 Généralisation (à partir d'octobre 08)

▪ Eléments déclencheurs

- Evaluation de la phase de mise à l'essai.
- Validation et réinvestissement des résultats des d'études et des recherches complémentaires sur les langues non encore introduites.
- Validation du référentiel de compétences intégrant l'introduction des langues nationales à l'école élémentaires, du LHP et des guides méthodologiques.
- Mise à disposition de manuels et de supports didactiques dans chacune des langues à introduire à l'école élémentaire.
- Validation et mise à l'essai du nouveau référentiel de compétences pour la formation initiale dans les EFI et la formation continue.

4.5 Eléments prospectifs

- Pour éviter l'isolement des maîtres et des directeurs expérimentateurs, on adoptera une logique d'équipe pédagogique qui regroupe l'école et la cellule école-milieu.
- Des contrats d'objectifs seront soumis aux maîtres et directeurs expérimentateurs en charge de la mise à l'essai par les IDEN.
- Des stratégies les meilleures d'atténuation des effets pervers de la mobilité des maîtres et directeurs expérimentateurs en charge de la mise à l'essai devront être développées.
- L'Enseignement privé devra être impliqué dans la mise à l'essai.
- Des échanges d'expériences entre acteurs et partenaires de la mise à l'essai devront être développés.

V COMPOSANTES

5.1 Communication et Mobilisation sociale

Informé pour mobiliser les acteurs, les partenaires et les bénéficiaires est une des conditions critiques pour la réussite de l'introduction des langues nationales à l'école. Le plan de communication et de mobilisation sociale à développer et à dérouler dès le mois d'août 2002 devra, i) identifier les différentes cibles, ii) déterminer leurs attitudes et positions par rapport à l'introduction des langues nationales, iii) définir des stratégies flexibles adaptées à chaque cible.

Phase 1 de mise à l'essai : Elaboration et mise en œuvre d'un plan de communication et de mobilisation sociale lancé par une adresse du Chef de l'Etat à la nation.

Evaluation et ajustement en vue d'une réadaptation continue dudit plan d'action.

Phases 2 et 3 d'extension et de généralisation : Maintien de la dynamique de communication et de mobilisation.

La DPLN, centre d'exécution de la composante, assurera la coordination des plans locaux et catégoriels contractualisés en rapport avec la DEE.

5.2 Formation des acteurs

Cette composante développera et mettra en œuvre une stratégie adéquate de formation des acteurs en charge de l'introduction des langues nationales. En plus des maîtres et des directeurs d'école expérimentateurs, les personnes d'encadrement et de contrôle, les équipes techniques et les comités de gestion seront renforcés dans les capacités d'intervention.

Phase 1 de mise à l'essai : i) Elaboration d'un référentiel de compétences complémentaires et d'un plan de formation des maîtres et des directeurs expérimentateurs (connaissance de la langue nationale, didactique des langues nationales, gestion du bilinguisme à l'élémentaire, confection d'outils pédagogiques, recherche-action). ii) Livraison des formations en septembre 2002 et 2003 (310 enseignants et directeurs) et démultiplication au niveau départemental (310 enseignants membres des équipes pédagogiques locales). iii) Information et mise à niveau des comités de gestion et des personnels d'encadrement et de contrôle (IA, IDEN, PRF et EFI). iv) Mise en place par contractualisation de plans départementaux de formation continue des maîtres et des directeurs expérimentateurs .v) Evaluation / capitalisation et élaboration du

référentiel de compétences unifié pour la formation initiale dans les EFI et la formation continue.

Phases 2 et 3 d'extension et de généralisation : i) Mise en œuvre du référentiel de compétences unifié. ii) Elaboration et mise en œuvre d'un plan d'appui technique aux maîtres et aux directeurs expérimentateurs des 2^e et 3^e générations. iii) Intégration des modules relatives à l'introduction des langues nationales à l'école dans le plan de formation de la section F2 de l'ENS .iv) Evaluation et capitalisation du référentiel de compétences unifié.

La DPLN, centre d'exécution de la composante, coordonne les activités de formation livrées par les IDEN, les PRF, les EFI et l'ENS, en rapport avec la DEE.

5.3 Manuels et supports didactiques

Cette composante vise à doter les classes d'expérimentation en manuels (Manuels du maître, manuels de l'élève) et en supports didactiques (Outils de références et autres) dans chacune des 06 langues mises à l'essai. Les manuels et les supports didactiques disponibles dans les 06 langues nationales seront collectés et évalués pour certification et il sera fait recours aux auteurs nationaux pour la production, suivant des spécifications techniques et pédagogiques précisées dans des cahiers de charges, des manuels et des supports nécessaires à la mise à l'essai.

Phase 1 de mise à l'essai : i) Collecte, évaluation pour édition des manuels et des supports disponibles. ii) Elaboration des cahiers de charges et appel à proposition pour l'élection des manuels et des supports de la 1^{ère} étape (2 manuels par élève). iii) Evaluation et réajustement du dispositif.

Phases 2 et 3 d'extension et de généralisation : i) Elaboration des cahiers de charges et appels à proposition pour l'élection des manuels et des supports didactiques des 2^{ème} et 3^{ème} étapes (3 manuels par élève). ii) Production des manuels et des supports didactiques nécessaires à l'introduction à l'école des langues nationales prêtes pour la phase de généralisation. iii) Extension du programme de production des manuels en vue du développement de la lecture à l'école et dans la famille dans un environnement lettré en langues nationales.

La DPLN, centre d'exécution de la composante et l'INEADE comme partenaire technique, assurent la disponibilité et l'utilisation effectives des manuels et des supports didactiques produits, en rapport avec la DEE.

5.4 Etudes, recherches et recherche-action

Rien ne pourra se faire, dans le domaine des langues nationales, sans une maîtrise suffisante des intrants linguistiques et pédagogiques de leur promotion en langues d'enseignement – apprentissage à l'école. C'est pourquoi les études, les recherches et la recherche-action centrées, à la fois sur les langues nationales et sur l'accompagnement et les réajustements des différentes composantes de la mise à l'essai devraient occuper une place centrale dans le processus mise à l'essai et les résultats validés devraient servir à construire progressivement i) le référentiel de compétences de l'éducation de base intégrant les langues nationales comme outils d'enseignement – apprentissage à l'école, ii) les guides et les outils pédagogiques, iii) les manuels et les outils de références et iv) à qualifier les langues non encore codifiées. A ce titre, la composante devra permettre de construire, de suivre et de corriger progressivement les intrants structurant la mise à l'essai. Pour ce faire, un appui institutionnel sera nécessaire pour renforcer les capacités d'intervention du CNRE, des PRF et des EFI et le financement des programmes d'études, de recherches et de recherche-action autour des problèmes identifiés.

Phases 1, 2 et 3 de la mise à l'essai: i) Identification des thèmes de recherches indispensables à l'enseignement des 06 langues (phonétique, phonologie, morphologie, lexicologie, terminologie, dialectologie, etc.), des thèmes de recherches complémentaires en didactique et de la recherche-action. ii) Renforcement du dispositif de recherche, de collecte, de capitalisation et de dissémination du CNRE. iii) Réinvestissement des résultats validés dans la construction, le suivi et les réajustements des intrants de la mise à l'essai.

Pour cela, un appui institutionnel consistant sera nécessaire pour accompagner le processus, dans le sens du financement des programmes de recherche-action autour des problèmes identifiés.

La DPLN, centre d'exécution de la composante, assure l'impulsion et la coordination des activités de recherche identifiées, en rapport avec les structures partenaires.

5.5 Suivi/évaluation et ajustement

Un dispositif de suivi-évaluation et ajustement (SEA) décentralisé, des indicateurs de suivi/évaluation seront développés pour i) collecter progressivement les données significatives de la mise à l'essai, ii) alimenter le système d'informations de la DPLN, iii) valider et modéliser les différentes phases de la mise à l'essai.

Phase 1 de la mise à l'essai : i) Elaboration et mise en place d'un dispositif décentralisé de SEA, des outils et des indicateurs de suivi/évaluation. ii) Evaluation du dispositif , des outils et des indicateurs.

Phases 2 et 3 d'extension et de généralisation : Réajustements et construction des outils de la validation de la mise à l'essai en vue de la généralisation.

La DPLN, centre d'exécution de la composante, assure la coordination des activités de SEA, en rapport avec la DEE.

VI ACCOMPAGNEMENT SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

6.1 Objectifs

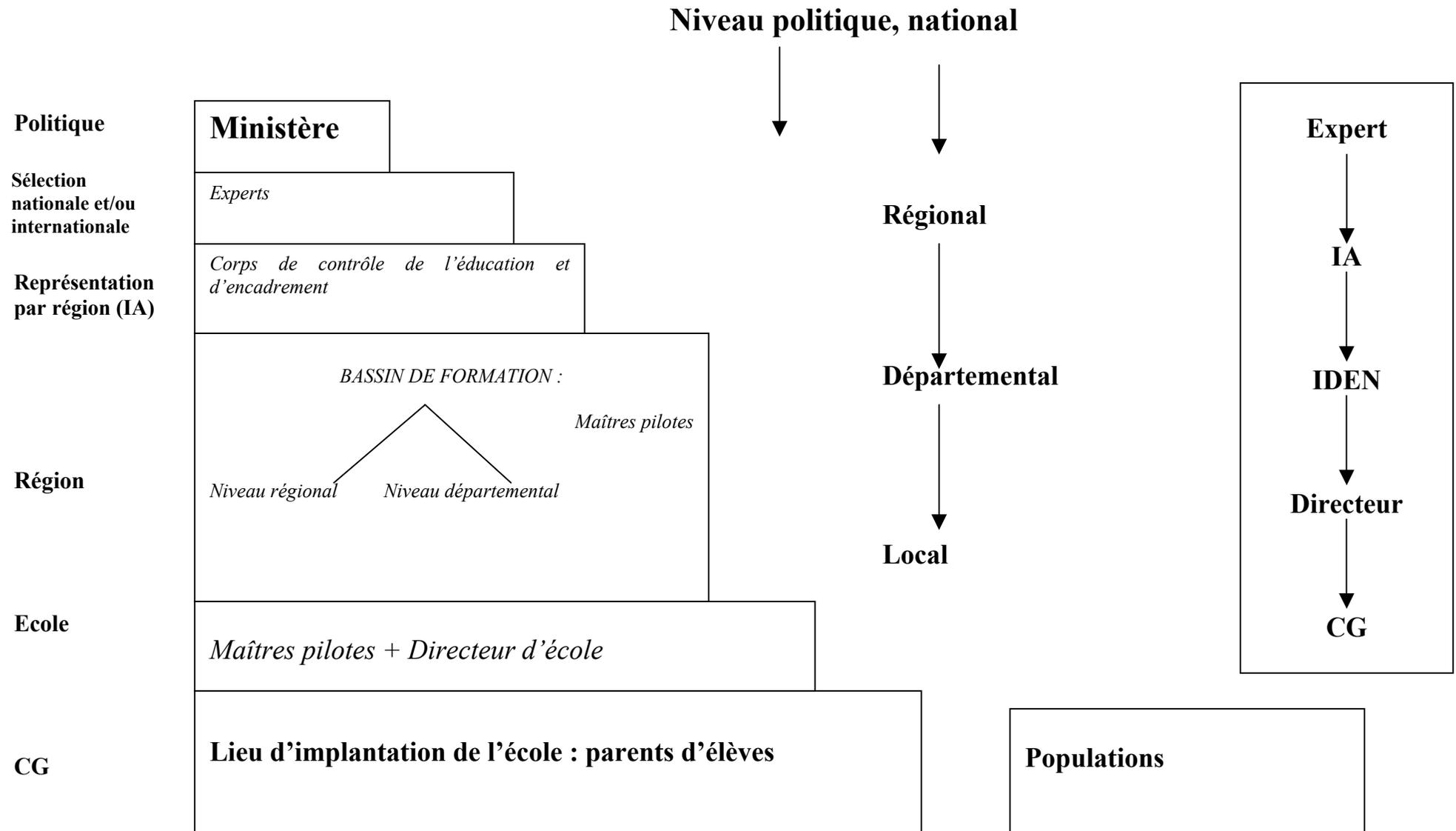
- Développer les capacités des langues nationales à servir d'outils d'enseignement-apprentissage à l'école élémentaire.
- Développer des approches novatrices en matière d'enseignement-apprentissage à l'école élémentaire dans un contexte de bilinguisme positif.
- Renforcer les capacités d'intervention des maîtres et des directeurs expérimentateurs, des personnels de contrôle et d'encadrement, des équipes techniques et des cellules école-milieu.
- Informer et mobiliser les acteurs, les partenaires et les bénéficiaires.

6.2 Domaines ciblés

- Recherche linguistique : lexicologie et terminologie, dialectologie et linguistique appliquée, phonologie et phonétique.
- Didactique des langues nationales.
- Didactique des langues nationales en cohabitation avec le français, langue seconde.
- Didactique du français par les acquis en langues nationales.
- Evaluation des apprentissages

6.3 Dispositif

6.3.1 Cadres d'intervention et Acteurs



6.3.2 Stratégies

- **Le partenariat** comme une option majeure du Gouvernement dans le cadre du PDEF notamment pour l'introduction des langues nationales à l'école.
- **La décentralisation et la déconcentration** à travers la responsabilisation et le renforcement des capacités des collectivités locales, des IA et des IDEN.
- **La coordination et la concertation** pour éviter les duplications et la dispersion des efforts en réalisant les synergies nécessaires à l'atteinte des objectifs.
- **La participation et le partage** pour permettre l'implication de tous les acteurs en général, de la société civile en particulier ainsi qu'une bonne capitalisation des expériences réussies.

VII DISPOSITIF DE PILOTAGE

Il devrait permettre d'avoir un cadre de référence qui définit les règles du jeu pour une gestion partenariale, déconcentrée et décentralisée de l'innovation (**Cf. annexes Dispositif de pilotage**).

Pour ce faire, il s'appuie sur :

- Un partenariat effectif entre les acteurs (logique partenariale).
- Une coordination entre les différents niveaux d'intervention.
- Une gestion déconcentrée et décentralisée de l'innovation.

Aussi s'agira-t-il de :

- Responsabiliser davantage les IA et les IDEN, les PRF et les EFI (volet déconcentration).
- Impliquer les collectivités locales (volet décentralisation).
- Poursuivre et renforcer l'implication des institutions spécialisées (CLAD, ENS, Départ. linguistique, Départ. Lettres modernes, etc.).
- Favoriser l'implication forte de la société civile à travers les différentes organisations (syndicats, associations de langue, enseignants retraités, etc.).

Ce dispositif de pilotage qui intègre celui du PDEF en général, contribue à l'amélioration de la coordination des innovations.

ANNEXES

1 Compétences de la 1^{ère} étape en apprentissages instrumentaux

Domaines	Sous-domaines	Activités	Langue nationale		Français		
			CI	CP	CI	CP	
Apprentissages instrumentaux	Langues	Communication	Lecture	Acquérir les mécanismes de base de la lecture.	Manifester sa compréhension d'un énoncé écrit simple et lire couramment.	-	Manifester sa compréhension d'un énoncé écrit simple et lire couramment
			Ecriture	Savoir tracer des signes graphiques isolés puis liés dans un chemin.	Savoir écrire	-	Savoir écrire
			Expression orale	Savoir écouter et réagir à un énoncé oral.	Comprendre et produire des énoncés oraux en situation de communication.	Savoir écouter et réagir à un énoncé oral	Comprendre et produire des énoncés oraux en situation de communication.
			Expression écrite	Savoir demander et donner une information par écrit.	Produire un énoncé écrit simple.	-	Produire un énoncé écrit simple
		Etude de la langue	Grammaire	Manipuler à l'oral différents types et formes de phrases.	Manipuler différents types et formes de phrases et identifier les principales fonctions.	Manipuler à l'oral différents types et formes de phrases.	Manipuler différents types et formes de phrases et identifier les principales fonctions
			Conjugaison	Manipuler à l'oral des formes verbales simples	Manipuler des formes verbales simples	Manipuler à l'oral des formes verbales simples	Manipuler des formes verbales simples
			Orthographe	Maîtriser l'écriture des différents sons de la langue	Maîtriser la graphie des mots usuels simples	-	Maîtriser les graphies des mots usuels simples
			Vocabulaire	Acquérir un lexique de base et produire à l'oral et en situation, des énoncés simples	Acquérir un lexique de base et produire, en situation, des énoncés simples	Acquérir un lexique de base et produire à l'oral et en situation, des énoncés simples	Acquérir un lexique de base et produire, en situation, des énoncés simples

Domaines	Sous-domaines	Activités	Langue nationale		Français	
			CI	CP	CI	CP
Apprentissages instrumentaux	Mathématiques	Numération	Utiliser les opérations arithmétiques sur les nombres entiers de 0 à 100 et des opérations sur les ensembles dans la résolution de situations-problèmes simples	Utiliser les opérations arithmétiques sur les nombres entiers de 100 à 1000 sur les notions élémentaires sur la théorie des ensembles dans la résolution de situations-problèmes simples	-	Utiliser les opérations arithmétiques sur les nombres entiers de 100 à 1000 sur les notions élémentaires sur la théorie des ensembles dans la résolution de situations-problèmes simples
		Géométrie	Situer et manipuler des solides et des figures géométriques simples	Mettre en œuvre des éléments de géométrie dans la résolution de situations-problèmes simples	-	Mettre en œuvre des éléments de géométrie dans la résolution de situations-problèmes simples
		Mesure	Effectuer des mesures de grandeurs avec des instruments non étalonnés dans la résolution de situations-problèmes simples	Effectuer des mesures de grandeurs avec des instruments non étalonnés ou étalonnés dans la résolution de situations-problèmes simples	-	Effectuer des mesures de grandeurs avec des instruments non étalonnés ou étalonnés dans la résolution de situations-problèmes simples
		Résolution de problème	Raisonner pour résoudre une situation problème simple et concrète	Raisonner pour résoudre une situation-problème simple, concrète ou représentée	-	Raisonner pour résoudre une situation-problème simple, concrète ou représentée

2 Répartition des sites pour l'an I

Régions	Départements	Langues cibles	Nbre de classes	Ecoles concernées
Kolda	Vélingara	Pulaar	4 classes	Moulaye Siraning Baldé
				Diaobé
	Soninke	1 classe	Pakour	
			Ibrahima Sabaly	
	Sédhiou	Mandinka	5 classes	Doubirou
				Sandignéry
				Montagne Rouge
				Moricounda
				Alkaly Bakary Djitté
	Kolda	Pulaar	5 classes	Nouha Samaté
Hilèle				
Sikilo Nord				
Bagadadji				
Pata				
Kaolack	Nioro	Wolof	4 classes	Dioubaïrou Kandé
				Mamour Ndéry Ba
	Pulaar	1 classe	Paoscoto	
			Médina Sabakh	
	Kaffrine	Wolof	3 classes	Wack Ngouna
				Kabacoto
		Pulaar	2 classes	Mbirkilane I
				Kaffrine 8
				Nganda
	Kaolack	Wolof	3 classes	Dioulmack
Ribot- Escale				
Seereer		2 classes	El Hadji Abdou Hamid Kane	
			Alassane Dieng	
			Ndoffane III	
Louga	Linguère	Wolof	3 classes	Sikhane
				Birame Seck
	Pulaar	2 classes	Warkhokh	
			Dara IV	
	Kébémér	Wolof	5 classes	Barkédji
				Thiargny
				Cheikh I Faye
				Diokoul
				Thiolome Fall
	Louga	Wolof	4 classes	Guéoul I
Pékh Tall				
Ndiang Khoulé				
Nguidilé				
Pulaar	1 classe	Warack		
		Ndiagne I		
Guét Ardo				

Régions	Départements	Langues cibles	Nbre de classes	Ecoles concernées						
Fatick	Foundiougne	Seereer	2 classes	Soum I Médina Sangako						
		Mandinka	2 classes	Bententy Koular Socé						
		Wolof	1 classe	Tafsir Aliou Boye						
	Gossas	Pulaar	1 classe	Saawila Pël						
		Seereer	4 classes	Gossas village Thiabé Diène Barkayel Patar Liya						
				Fatick	Seereer	5 classes	Boof Mbellacadio Senghor Wakhaldiam Loul Séssène			
							Mbacké	Wolof	5 classes	Dalla Gawane Ngabou Gouye-Gui Serigne Masse Mb.
	Bambey	Seereer	4 classes							Bambey seereer I Bambey Seereer III Gate Battal
										Wolof
				Diourbel	Wolof	4 classes				Ndoulo Keur Awa Dior Ibra Thioye Massourang Sourang
Seereer	1 classe	Lagnar								
Tamba	Bakel	Soninke	5 classes				Balou I Yaféra I. M. D. Bathily Tuabou Diawara I			
				Kédougou	Pulaar	2 classes	Salémata T. Salif Sidibé			
					Mandinka	3 classes	Saraya Tomboronkoto Bakary Seck			
				Tambacounda	Pulaar	3 classes	Bidiantkoto Sinthiou Malème Malème Niani			
							Mandinka	2 classes	Kandéry Colibantan	

Régions	Départements	Langues cibles	Nbre de classes	Ecoles concernées
Ziguinchor	Bignona	Joola	5 classes	Djiguinoume
				Batine
				Niankite
				Diouloulou I
				Kdiamor
	Oussouye	Joola	5 classes	Essaout
				Boucotte-Djimbéring
				Carouate
				Djivinte
				Moulomp
	Ziguinchor	Joola	4 classes	Landing Tamba
				Ataba Tabar
				Marie Affinko Diatta
Matar Diémé				
	Mandinka	1 classe	Amath Barry	
Thiès	Mbour	Seereer	5 classes	Fandane
				Malikounda Seereer
				Diolofira
				Pointe Saareen
				Diokhar
	Thiés	Wolof	3 classes	Moundiaye Thiaw
				Thiénaba
		Seereer	2 classes	Mbaouane
				Pout Diack
	Tivaouane	Wolof	5 classes	Ngolaar
				Kelle
Pir 1				
Mekhé Village				
Thilmakha Mbakol				
	Chérif Lô			
Saint-Louis	Podor	Pulaar	5 classes	Guédé Chantier
				Fanaye Diéry
				Aéré Lao
				Dodel
				Donaye
	Dagana	Wolof	2 classes	Mpal
				Khaly Ousmane Guèye
	Pulaar	3 classes	Paté Badio	
			Peul Dioss	
			Médina Course	
Matam	Kanel	Pulaar	2 classes	Kanel 2
				Hamady Ounaare
		Soninke	2	Hamady Ounaare
				Dembankane
	Matam	Pulaar	4	Matam 1
				Buynaagi
				Oourossogui 2
Thilogne 1				

Régions	Départements	Langues cibles	Nbre de classes	Ecoles concernées
	Ranéro	Pulaar	2	Vélingara Ranero

Régions	Départements	Langues cibles	Nbre de classes	Ecoles concernées	
Dakar	Pikine- Guédiawaye	Wolof	5 classes	Diarème B	
				Adolphe Diagne	
				Elimane Ndiaye	
				Yeumbeul/Sotrac	
				Wassour Seck A	
	Rufisque	Wolof	5 classes	Chérif II qtier Mbaye Ndoye	
				Colobane I	
				Yène Kao	
				Sangalcam	
	Dakar	Wolof	5 classes	Mame Yacine Diagne.	
				Amadou Diagne Ware	
				Bd G de Gaulle /BHS	
				Gd Médine/ Halwar II	
					Mour Diop
	Total	31 départements	6 langues	155 classes	154 villages ou quartiers

3 Programme tampon de communication et mobilisation sociale (Août/décembre 2002)

Problèmes éventuels	Objectif de mobilisation	Audiences -cibles	Thèmes	Stratégies	Supports	Canal
Mobilité des enseignants	Maintenir les enseignants dans l'expérimentation durant toute sa mise en œuvre	Directeurs et Maîtres	Rôles et responsabilités des maîtres dans l'expérimentation de l'introduction des langues nationales à l'école	<ul style="list-style-type: none"> - Point de presse - Négociation - contractualisation - Conférences - Formations 	<ul style="list-style-type: none"> - Communiqués - Exposés - Séminaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Radio/Télé - Presse écrite - Gadgets
		Institutionnels	Comment le Ministère de l'Education peut-il contribuer à la réussite de l'expérimentation ?	<ul style="list-style-type: none"> - Négociations - Propositions - Contractualisation 	<ul style="list-style-type: none"> - Contact direct - Documents - Contrats 	<ul style="list-style-type: none"> - Réunions - Courrier
		Etat et Partenaires financiers	Par quels moyens peut-on maintenir les enseignants durant l'expérimentation ?	<ul style="list-style-type: none"> - TDR - Négociation 	<ul style="list-style-type: none"> - Documents - Contact direct 	<ul style="list-style-type: none"> - Réunions - Courrier
L'indifférence possible du Corps d'encadrement et de Contrôle	Amener le Corps d'encadrement et de Contrôle à s'impliquer dans la mise en	IEE des IA, des IDEN, des PRF et des EFI	Rôles et responsabilités du Corps d'encadrement et de Contrôle dans l'expérimentation de l'introduction des LN à l'école	<ul style="list-style-type: none"> - Partage des orientations - Formations - Contrats d'objectifs 	<ul style="list-style-type: none"> - Documents - Contact direct 	Séminaires et Ateliers

	dans la mise en œuvre du projet	Autorités éducatives (ME/METPFALN/IA /IDEN)	Quelle place pour les structures centrales et déconcentrées du système éducatif dans le pilotage du projet ?	Proposition pour validation d'un dispositif de pilotage	Document de base	Séminaire de partage
		Etat et Partenaires financiers	Que faut-il pour amener IEE à s'impliquer dans la mise en œuvre du projet ?	- TDR - Négociation	- Documents - Contact direct	- Courrier - Réunions
Manque d'adhésion des autorités administratives et des collectivités locales	Amener les autorités administratives et politiques décentralisées à s'impliquer dans la mise en œuvre du projet	Gouverneurs Préfets Sous-préfets Présidents de conseil régional Maires Présidents de conseil rural	Quelle place pour les structures administratives et politiques décentralisées dans l'introduction des langues nationales à l'école	- Partage des orientations - Contractualisation	- Document - contrat	- Courrier - Réunions
Les réserves possibles des Partenaires Sociaux	Amener les Partenaires Sociaux à soutenir le projet	Syndicats d'Enseignants, Leaders d'opinions, Société Civile, Chefs religieux...	Importance des langues nationales dans notre système éducatif et le rôle des partenaires sociaux	- Partage des orientations - Table ronde, Débat	- Documents de politique - Emission	- Séminaires - Radio/télé
		Etat et Partenaires au développement	Comment rendre fonctionnels les cadres de concertation du projet ?	- Proposition d'un schéma - TDR - Négociation	- Documents de base - Contact direct	- Courrier - Réunions

La possibilité de rejet du projet par les parents d'élèves	Amener les parents à adhérer au projet	Parents d'élèves	Pourquoi les langues nationales à l'école élémentaire ?	<ul style="list-style-type: none"> - Partage des orientations - Conférence, Débat, Table ronde - Publicité - Autres formes de sensibilisations 	<ul style="list-style-type: none"> - Documents de politique - Emissions - Appels, Pubs, Sketchs, Slogans - Caravane de sensibilisation et d'informations 	<ul style="list-style-type: none"> - Séminaires - Radio/Télé Presse écrite - Banderoles, - Badges - Gadgets, Affiches... - Marche, Convoi, Porte voix...
		Partenaires sociaux, Autorités administratives, Enseignants...	Rôles des Partenaires sociaux, des Autorités administratives, des Enseignants dans la sensibilisation des parents d'élèves	<ul style="list-style-type: none"> - Mise à niveau et échange d'informations - Formation 	<ul style="list-style-type: none"> - Contact direct - Documentation 	Séminaires, Atelier, Réunions
		Etat et Partenaires au développement	Quels moyens pour la mobilisation sociale des parents d'élèves ?	<ul style="list-style-type: none"> - TDR - Négociation 	<ul style="list-style-type: none"> - Contact direct - Documents 	<ul style="list-style-type: none"> - Courrier - Réunion
L'indifférence des écoles privées	Amener les structures privées à adhérer aux projets	Déclarants responsables et enseignants des écoles privées	Importance des langues nationales dans notre système éducatif et le rôle des partenaires sociaux	<ul style="list-style-type: none"> - Mise à niveau - Formation - Contrats d'objectifs 	<ul style="list-style-type: none"> - Séminaires - Exposés - Documents 	<ul style="list-style-type: none"> - Réunions - Courrier

4 Formation des acteurs

Cibles	Actions	Résultats	Stratégies	Echéances	Acteurs	Moyens
Equipes technique nationale	Formation en : - Elaboration de curricula - Techniques de conception de matériel didactique - Didactique des langues	Membres suffisamment formés et capables de démultiplier	- Séminaire résidentiel - Consultance pour la formation (structure supérieure spécialisée en matière de formation)	Juin-juillet 2002	DPLN/DEE DAGE/CESAG	Cf. Budget
Corps de contrôle et d'encadrement	- Information et sensibilisation sur les enjeux - Partage de la formation reçue par l'équipe technique nationale	- Adhésion au projet - Futurs démultiplicateurs disponibles	* Séminaire au niveau des bassins	Août 2002	Equipe technique locale + personnes ressources au niveau des bassins DPLN/DEE	Cf Budget
			* Capitalisation des acquis	Août 2003-2007		
			* Voyages d'études, stages échanges d'expériences	Août 2003-2007		

Cibles	Actions	Résultats	Stratégies	Echéances	Acteurs	Moyens
Maîtres et Directeurs d'écoles	Formation en : Etude de la langue nationale * Didactique des langues nationales * Gestion pédagogique du bilinguisme * Conception de matériel didactique * Recherche-action	Maîtres et Directeurs suffisamment formés pour la mise en œuvre	- Séminaires de formation	Septembre	Equipe technique locale (bassins)	Cf Budget
			* Formation initiale	Dès régionalisation des EFI	Formateurs des EFI	
			* Echanges d'expériences			
Comité de gestion	Information, sensibilisation et partage des enjeux et l'évolution du programme	- Membres impliqués et engagés dans le processus	- Rencontre et partage	Octobre 2002-2008	Directeurs d'école maîtres expérimentateurs	Cf Budget

5 Manuels

Destinataires	Types de matériel didactique	Langues	Quantité et échéances						Total	Coût
			2002	2003	2004	2005	2006	2007		
Elèves (CI au CM2)	Manuels de lecture	Les 6 langues	12.400	12.400	24.800	24.800	37.200	37.200	148.800	Cf budget
	Mathématiques	Les 6 langues	12.400	12.400	24.800	24.800	37.200	37.200	148.800	
	Etude du milieu *	Les 6 langues	-	12.400	-	24.800	-	37.200	74.400	
Maîtres	Livre du maître lecture	Les 6 langues	500	500	1000	1000	1500	1500	6000	Cf budget
	Livre du maître mathématiques	Les 6 langues	500	500	1000	1000	1500	1500	6000	
TOTAL			25.800	25.800	51.600	51.600	77.400	77.400	384.000	

6 Suivi-évaluation

Activités	Objectifs	Acteurs	Stratégies	Période	Cibles	Moyens	Indicateurs de suivi
Contrôle de démarrage		Directeur		1 semaine après le démarrage	Classe		
		IDEN		15 jours après le démarrage	Classe expérimentale		
		I.A		1 mois après le démarrage	Maîtres expérimentateurs		
Suivi-encadrement	Renforcer la performance des maîtres	Corps de contrôle et d'encadrement	- visite de classes - animation	1 fois/mois	Maîtres expérimentateurs		Rapport mensuel pour le Directeur, bimensuel pour l'IDEN et synthèse trimestrielle de l'I.A
		Equipe technique locale	- visites de classes - animation pédagogique	1 fois/2 mois	Maîtres expérimentateurs		
Evaluation	Mesurer le niveau d'atteinte des objectifs corriger et améliorer	- Corps de contrôle et d'encadrement - ETL - DPLN/DEE	* évaluation interne et externe * capitalisation	2 fois/an (en milieu et fin d'année)	Elèves Maîtres Manuels et supports	Cf Budget	- Rapport d'évaluation interne et externe - Rapport de capitalisation

7 Plan d'action

N°	Actions	Résultats	Modalités	Cibles	Acteurs	Partenaires	Période						Coût
							An 1	An 2	An 3	An 4	An 5	An 6	
1.	Communication et mobilisation sociale	Acteurs et partenaires informés et engagés	Rencontres, partages, campagne médiatique	IA, IDEN, enseignants partenaires sociaux techniques, et financiers Collectivités locales	DPLN	DEE DPRE	x	x	x	x	x	x	120,00
2.	Formation du corps de contrôle et d'encadrement	Corps de contrôle et d'encadrement outillés pour le suivi du programme	Atelier au niveau des bassins	Inspecteurs en service dans les IA, IDEN, PRF, EFI	DPLN	DEE DPRE CLAD INEADE ENS, UCAD	x	x	x	x	x	x	36,00
3.	Formation des directeurs et maîtres chargés de l'expérimentation	Directeurs et maîtres suffisamment formés pour une bonne mise en œuvre	Séminaire de formation dans le bassin	Directeurs et maîtres chargés de l'expérimentation	Equipe technique de formation	Personnes ressources DPLN	x	x	x	x	x	x	100,00
4.	Elaboration, traduction et multiplication de guides pédagogiques	Guides du maître disponibles dans les six langues d'expérimentation	Atelier Appel d'offres pour édition et impression	Maîtres	DPLN	Personnes ressources INEADE	x	x	x	x	x	x	360,00
5.	Elaboration d'un livret de compétences spécifiques aux langues nationales	Un livret de compétences disponible dans les 6 langues nationales	Séminaire	élèves	DPLN	IA, IDEN, personnes ressources ; ENS, EFI, PRF, INEADE, CLAD DEE	x	x	x	x	x	x	36,00

6.	élaboration et multiplication de recueils de contes, comptines et chants dans les 6 langues	Un recueil de contes, comptines et chants disponible dans les 6 langues nationales	Collecte de données enregistrement	Etablissements	IDEN	Directeur Maîtres Comités de gestion	x	x	x	x	x	x	50,00
7.	Elaboration de matériel didactique	Manuels et supports didactiques disponibles en quantité suffisante	Appel à proposition Appel d'offre et atelier de production	Elèves Maîtres	DPLN	Editeurs Concepteurs de manuels	x	x	x	x	x	x	400,00
8.	Ouverture des classes retenues pour la mise à l'essai	Des classes expérimentales supplémentaires ouvertes	Enquête socio-linguistique	Ecoles élémentaires	DPLN	DEE, DPRE	x		x		x		90,00
9.	Stages et voyages d'étude		Stage de formation Visites d'expérience	Agents des services centraux IA, IDEN Directeurs, Maîtres	DPLN	DAGE Instituts de formation extérieure Tous les pays ayant une expérience d'introduction des langues nationales	x	x	x	x	x	x	180,00
10	Participation à des rencontres sous régionales et pour l'internat	Expériences des acteurs renforcées Performances des acteurs réalisées	Missions	Agents des services centraux IA, IDEN Directeurs, Maîtres		Pays de la sous région	x	x	x	x	x	x	150,00
11	Recherche et terminologie du calcul	Un document en terminologie du calcul disponible		Elèves de l'élémentaire et maîtres	DPLN	CLAD, IFAN, personnes ressources, UNAL, UESLAN, dép. ling. Communautés	x	x	x	x	x	x	36,00
12	Recherche en terminologie de	Un document en terminologie de	Enquête	Equipe technique	DPLN	CLAD, IFAN, personnes	x	x	x	x	x	x	36,00

	l'étude du milieu	l'étude du milieu disponible				ressources, UNAL, UESLAN, dép. ling. Communautés							
13	Recherche-action	Des acteurs formés, à la recherche-action réalisées Problèmes identifiés et résolus	Formulation et mise en œuvre de problématique de recherche-action	Etablissements	DPLN	Bassins IDEN	x	x	x	x	x	x	45,00
14	Suivi-Evaluation ajustement	Expérimentation bien suivie, évalué et des ajustements opérés	Mission de suivi évaluation Rencontre	Ecoles	DPLN IA IDEN	Equipe pédagogique IA, IDEN Equipe nationale INEADE, DEE	x	x	x	x	x	x	90,00
15	Organisation de joutes en langues nationales	Implication et engagement des CG et élèves, renforcés	Des compétitions entre classes expérimentales au niveau départ., régional, national	Elèves des différents niveaux CG	DPLN IA IDEN	DEE CLEF	x	x	x	x	x	x	100,00
16	Capitalisation, formalisation, systématisation et Diffusion	Les acquis à chaque niveau capitalisés, formalisés, systématisés et diffusés	Séminaire	Inspecteurs, directeurs et maîtres impliqués dans l'expérimentat°	DPLN	DPRE, DEE, IA, IDEN, PRF, EFI	x	x	x	x	x	x	200,00
17	Elaboration des curricula des autres étapes et traduction dans langues nationales	Curricula élaborés et traduits dans les 6 LN introduites	Séminaire		DPLN	Personnes ressources DPRE, DEE, IA, IDEN, directeurs Equipe curricula	x	x	x	x	x	x	36,00

18.	Evaluation d'étape	Evaluation d'étape réalisé en vue de la poursuite à l'étape suivante	Mission d'évaluation	Classes expérimentales	DPLN	DPRE, DEE, INEADE, CPSS		x		x		x	
19.	Définition des stratégies d'extensions	Les stratégies d'extension définies et validées	Séminaire	Classes élémentaires	DPLN	DAGE, SAGE, DEE, DPRES, CPSS, ENS INEADE						x	25, 00
20.	Renforcement institutionnel	Les institutions chargées de la mise en œuvre de l'introduction des langues nationales bien équipées	Achat Appel d'offre	DPLN, DEE, IA, IDEN, écoles ciblées	DAGE, ME	SAGE, METFPALN		x	x	x	x	x	140,00

8 Dispositif de pilotage

L'élaboration du présent dispositif s'inspire des rôles et responsabilités des structures tels que définis par le manuel de procédures générales.

Niveaux	Type de pilotage	Institution	Structures		Mandat
			Responsable	Partenaires	
Central	Politique	Ministères	Ministère de l'Education	Partenaires financiers Ministère de la Petite Enfance CONSEF	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place le cadre juridico-institutionnel - Rechercher les moyens financiers et matériels - Faciliter les actions du CET dans le processus d'introduction des langues nationales à l'école élémentaire. - Assurer la gestion financière du projet
			METFPALN	ME Société civile MPE CONSEF	<ul style="list-style-type: none"> - Définir la politique d'introduction des langues nationales à l'école élémentaire. - Commanditer les évaluations et les audits. - Mettre en œuvre les choix politiques de l'Etat en matière d'introduction des langues nationales à l'école élémentaire.
	Stratégique	Directions nationales	DPLN	DEE DPRE DAGE Société civile PRF, EFI,	<ul style="list-style-type: none"> - Assurer la gestion technique du projet d'introduction des langues nationales à l'école élémentaire. - Elaborer le plan d'action, les POBA et TDR relatifs l'introduction des langues nationales à l'école élémentaire. - Impulser et coordonner les activités du projet d'introduction des langues nationales à l'école élémentaire. - Impulser et coordonner les études et les recherches complémentaires. - Mettre en œuvre un système d'informations. - Elaborer une stratégie de communication et de mobilisation sociale. - Elaborer et assurer la mise en œuvre d'un dispositif de suivi/Evaluation/Remédiation. - Elaborer les rapports d'exécution technique. - Coordonner la mise en œuvre au niveau national des P. A. - Coordonner la formation des maîtres et des personnels d'encadrement. - Impulser et coordonner les activités de recherche-action - Coordonner le dispositif régional de suivi/Evaluation/Remédiation - Coordonner les activités de communication et de mobilisation sociale. - Elaborer les rapports de suivi/Evaluation/Remédiation.
			DEE		<ul style="list-style-type: none"> - Valider les POBA et les TDR du Centre d'Exécution Technique - Suivre l'état d'avancement du programme auprès du CET. - Faciliter l'introduction des langues nationales dans les écoles élémentaires - Servir d'interface entre le CET et la coordination nationale

Décentralisé et déconcentré	Opérationnel	IA	CRCS	PRF EFI	<ul style="list-style-type: none"> - Assurer la formation des corps de contrôle et d'encadrement - Coordonner la mise en œuvre au niveau régional des P. A. - Assurer le suivi, le suivi du suivi des activités terrain et envoyer des rapports trimestriels de suivi au CET - Faciliter les échanges entre les techniciens et les populations - Contribuer à la sensibilisation et à la mobilisation sociale
		IDEN	CDCS	Equipe départementale d'encadrement	<ul style="list-style-type: none"> - Assurer la formation des maîtres et directeurs d'école - Assurer l'encadrement des maîtres et directeurs d'école - Organiser des journées pédagogiques de remédiation - Assurer le suivi de la mise en œuvre de l'introduction - Participer éventuellement aux évaluations - Elaborer des rapports mensuels de suivi aux IA - Faciliter les échanges - Définir les stratégies de mobilisation sociale - Participer aux campagnes de mobilisation sociale
Local		Ecoles	CLEF	Direction Equipe pédagogique CG UCG	<ul style="list-style-type: none"> - Assurer le suivi rapproché des maîtres - Procéder à des remédiations in situ - Elaborer des rapports mensuels de suivi et de remédiation et les envoyer aux IDEN - Interface entre technicien et populations - Participer au règlement de conflits sociaux - Sensibiliser et mobiliser les populations.

N.B. Une Académie des langues nationales devra être instituée pour :

- Faciliter les échanges et assurer le consensus entre communautés
- Proposer à l'Etat des axes et stratégies de partenariat internationaux en matière de politique linguistique
- Favoriser l'intégration internationale et nationale en la matière
- Encourager la recherche sur les langues nationales

Elle regroupera des personnes ressources de l'Université (Facultés de Lettres, CLAD, IFAN, ENS, etc.), de la Société civile (Associations de Langues, d'écrivains, syndicats, ONG, etc.), des techniciens du METFPALN, du ME, etc.

9 Budget

Composante	Budget						Total
	Phase 1		Phase 2		Phase 3		
	2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008	
Etudes, recherches et Recherche-action	9 750 000 F	9 750 000 F	19 500 000 F	19 500 000 F	29 250 000 F	29 250 000 F	<u>117 000 000 F</u>
Formation d'acteurs	26 333 333 F	26 333 333 F	52 666 667 F	52 666 667 F	79 000 000 F	79 000 000 F	<u>316 000 000 F</u>
Matériel didactique	73 500 000 F	73 500 000 F	147 000 000 F	147 000 000 F	220 500 000 F	220 500 000 F	<u>882 000 000 F</u>
Suivi-évaluation	40 833 333 F	40 833 333 F	81 666 667 F	81 666 667 F	122 500 000 F	122 500 000 F	<u>490 000 000 F</u>
Communication et mobilisation sociale	27 916 667 F	27 916 667 F	55 833 333 F	55 833 333 F	83 750 000 F	83 750 000 F	<u>335 000 000 F</u>
TOTAL GENERAL	178 333 333 F	178 333 333 F	356 666 667 F	356 666 667 F	535 000 000 F	535 000 000 F	<u>2 140 000 000 F</u>

NB: Catégories: Budget de fonctionnement : **deux milliards (2.000.000.000FCFA)**
 Budget d'investissement : **cent quarante millions (140.000.000FCFA)**

TOTAL GENERAL 2 140 000 000 F CFA